

L'Andrezélienne

du 14 octobre 2018

Le repas des anciens

Depuis de nombreuses années, la municipalité convie les habitants du village âgés de plus de 65 ans à participer à un repas offert (toutes les personnes de moins de 65 ans peuvent participer à ce repas moyennant une participation financière). Elle en a délégué l'organisation, le choix et le paiement à l'association l'Andrezélienne.

Pour se faire la municipalité verse, en plus de celle spécialement destinée aux besoins des activités de l'Andrezelienne, une subvention estimée à réserver pour le repas des anciens.

Pour 2018 la subvention globale versée était de 1100 Euros. La part réglée, pour le paiement des repas des moins de 10 "anciens" présents, est revenue à 700 euros. (l'Andrezélienne n'a donc que 400 euros de subvention)

Le comité estimant que ce coût est disproportionné et que la participation des anciens est trop faible, décide de revoir le bien fondé et l'organisation de ce repas sous sa forme actuelle.

Elle demande aussi que le mode de règlement de ce repas soit revu afin qu'il y ait bien une distinction entre la subvention propre allouée à l'Andrezélienne et entre celle nécessaire au remboursement du repas des anciens pour les ayants droit

Afin de reconsidérer ce sujet sur le repas des anciens, nous souhaitons connaître d'abord votre opinion principalement, si ce repas auquel vous avez droit vous intéresse, et si vous pensez y participer en 2019.

En fonction des réponses nous étudierons les nouvelles orientations à donner à ces agapes des anciens.

PS: à défaut de réponse de votre part avant fin Octobre 2018, cela sera considéré comme n'étant pas intéressé par le repas des anciens sous quelques formes qu'il soit

Les moyens de nous contacter ..

Téléphone: 06 52 70 64 49E-mail: andrezelienne@orange.fr

- Site internet http://andrezel-village.e-monsite.com/

- Facebook : https://www.facebook.com/andrezelvillage/

- Courrier : Andrezélienne - Mairie - 28 rue Matin IV - 77390 Andrezel

Ou directement dans la boite aux lettres de la Mairie

Pour le Comité de l'Andrezélienne Andre Gourdin